

# TAILORED GREEN

PRÊT

## L'outil de financement des entreprises pour les grands projets bas carbone

**TYPE DE PRODUIT** : Prêt : subordonné, convertible, garanti, etc.

**ACCORDÉ** : toutes entreprises (PME industrielle, grande entreprise) ayant un siège d'exploitation en Wallonie.

**PROJET** : Pour les grands projets et investissements de transition énergétique et de processus industriels, en ce compris la production de nouveaux vecteurs énergétiques.

**MONTANT MIN** : 1 M€

**MONTANT MAX** : 10 M€

Taux préférentiel pour les entreprises sous convention carbone

### Pour qui ?

Pour toutes entreprises (PME industrielle, grande entreprise) ayant un siège d'exploitation en Wallonie.

### Pour quoi ?

Pour le financement des grands projets et des investissements de transition énergétique des entreprises en ce compris la production de nouveaux vecteurs énergétiques.

Exemples de projets à financer :

- Efficacité énergétique (cogénération, remplacement chaudière industrielle, installation de pompes et moteurs avec variateurs...)
- Sources d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, éolien, etc.)
- Développement de la filière hydrogène
- Développement de la mobilité électrique (bornes de recharge...)
- Etc.

### Durée

Maximum 20 ans

### Spécificités

- Taux attractifs pour les projets bas carbone
- Taux bonifiés pour les entreprises sous convention carbone (subside)
- Cofinancement exigé : 50% du besoin minimum
- Remboursement du capital : constant ou format « bullet »
- Pas de frais de gestion, d'indemnité de emploi ou de commission de réservation
- Franchise en capital : 2 ans maximum
- Garanties : éventuellement
- Durée de validité des conditions : maximum 12 mois
- Conditions d'obtention :
  - Validation par le Comité de Direction et le Conseil d'Administration
  - Respect réglementation en vigueur sur les prêts bonifiés

### Infos et demandes

Introduisant une demande auprès de Wallonie Entreprendre (expertise Transition Énergétique et Circulaire) sur [www.wallonie-entreprendre.be](http://www.wallonie-entreprendre.be) ou en envoyant un email à [transition@wallonie-entreprendre.be](mailto:transition@wallonie-entreprendre.be)